



Pour le voir en version
 imprimable
 Cliquez sur l'icône

Pour le voir en version
 interactive
 Cliquez sur l'icône

Commune d'ALLEVARD
PLAN DE PRÉVENTION DES RISQUES
NATURELS PRÉVISIBLES

ZONAGE RÉGLEMENTAIRE DU RISQUE
(SUR FOND TOPOGRAPHIQUE)

Légende :

Niveau de contraintes *	Nature du risque **
R Zones d'interdictions	1°, 1° : Inondation en pied de versant
P Zones de projet possible sous maîtrise collective	H, M : zones macrogéologiques
II Zones de contraintes faibles	1°, 1°, 2°, 3°, 4° : crues de torrent et des ruisseaux torrentiels
S Zones sans contrainte spécifique	V, V : ravissements et ruissellement sur versant
	G, G1, G2 : glissement de terrain
	P : chutes de pierres
	A : officialisées - sulfates
	A : avalanches

Pour le rubricage sur versant de type phéno-mécanique généralisé : voir annexe au 1/25 000
 Chaque zone est référencée par deux indices alphabétiques au moins :
 * le premier correspond au niveau de contraintes à appliquer.
 ** le second à la nature du risque (caractère en minuscule pour les zones de faibles contraintes caractéristique en majeure pour les autres cas), éventuellement complété par un indice numérique.

--- Limite de la zone d'étude

--- Limite du zonage réglementaire au 1/5000

----- Limite communale

Réalisation : RTM38

Edition : ALPGEORISQUES

Etabli le : Avril 1999

Modifié le : Avril 2003

Echelle : 1/10000